

LE RÔLE DE L'ANAPHORE DANS LA CONSTRUCTION DU RÉFÉRENT TEXTUEL

Daniela Quadrana

Université de Buenos Aires
Université Nationale de Luján

Résumé

Cet article, avant tout didactique, se propose de contribuer à la réflexion sur le développement de la compétence lectrice des étudiants de FLE au travers de l'étude des anaphores, pièces qui véhiculent des instructions interprétatives mettant en jeu les savoirs linguistiques et encyclopédiques et les capacités d'inférence du sujet lisant. Pour cela, on étudiera le mode de recrutement de différents types d'expressions anaphoriques, et on analysera deux textes ayant soulevé des discussions lors des enseignements, afin de percevoir le lien entre sens textuel et interprétation des réseaux anaphoriques.

1. Introduction

Le réseau des savoirs linguistiques et encyclopédiques et les capacités d'inférence que l'anaphore met en jeu transforment celle-ci en une source intarissable de réflexions, à cheval entre l'Analyse du discours et la Linguistique textuelle. Du point de vue pragmatique-discursif, les reprises véhiculent des instructions interprétatives invitant le destinataire à accomplir un certain nombre d'opérations inférentielles à partir du donné linguistique et du contexte dans lequel ce donné apparaît. Du point de vue textuel, elles contribuent à la configuration de la continuité-progression informative à l'intérieur des réseaux thématiques et rhématiques.

Les difficultés les plus souvent rencontrées chez les apprenants lecteurs qui suivent des cours élémentaires de lecture compréhension en LE concernent la (re)construction du sens global d'un texte. En effet, le lecteur en langue étrangère est généralement moins habile que le lecteur natif à percevoir le réseau des relations entre les unités textuelles. Ceci se traduit par des va-et-vient très fréquents agissant négativement sur la mémoire de travail et ralentissant ainsi l'acte lectural. Cette perte du fil du texte nuit bien évidemment à la compréhension. Ce fait, qui ne s'explique habituellement que par le manque de connaissances lexico-syntaxiques et/ou encyclopédiques, nous semble relever *également* des processus anaphoriques. Il arrive que certains savoirs et certaines opérations de pensée concernant la lecture soient considérés acquis en langue maternelle et de là, transférables en langue étrangère. Nous constatons souvent que les bons lecteurs sont parfois l'exception et que notre rôle, en tant qu'enseignants, est celui d'aider les plus faibles à le devenir.

Dans cet article, nous nous bornerons à étudier le mode de recrutement de différents types d'expressions anaphoriques dans le cadre de la cohésion discursive¹. Par ailleurs, nous analyserons deux cas ayant soulevé des discussions lors des enseignements, afin de rendre compte du lien entre sens d'un texte et interprétation des réseaux anaphoriques. Cette réflexion, centrée sur le développement de la compétence lectrice de nos étudiants de FLE, est le résultat d'une situation d'enseignement / apprentissage de la lecture en FLE, en milieu universitaire alloglotte.

¹ Cet article aborde quelques aspects traités dans le mémoire de recherche intitulé « Interprétation anaphorique et lecture : une approche du phénomène du point de vue de la construction du sens », dirigé par Beatriz Diez, en 2009, dans le cadre de la Licenciatura en Lengua Francesa, UMSA. L'article a été publié dans Klett, E (dir) (2010) *Le français qui bouge*, Buenos Aires : Araucaria Editora, pp. 130-153. Le corpus utilisé est constitué de textes faisant partie du matériel de classe des cours de lecture compréhension de la chaire de Français élémentaire de l'UBA et de l'UMSA.

2. L'anaphore : problèmes de définition

La définition traditionnelle de Ducrot et Todorov (1972) d'anaphore comme un segment de discours dont l'interprétation dépend d'un autre fragment du même discours, pose quelques difficultés. Bien souvent, pour appréhender la relation établie par la marque anaphorique, l'idée de *segment* est insuffisante car cet élément peut ne pas être explicité, mais résulte d'une inférence, d'un présupposé ou d'un sous-entendu². C'est ce que soutient Reichler-Béguelin dont les recherches sont centrées sur l'anaphorisation comme processus et pour qui l'interprétation anaphorique dépend des instructions fournies par le texte ainsi que des « contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses et cela grâce aux connaissances lexicales, aux prérequis encyclopédiques et culturels et aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée » (Reichler-Béguelin, 1988 : 44). Pour cet auteur, il n'est pas question de rétablir tout simplement un segment substitué, mais de « construire du sens » en se servant du matériel linguistique et des connaissances plus ou moins partagées des interlocuteurs. Car il arrive que le référent de l'anaphorique ne figure pas dans le cotexte et qu'il soit déductible par un raisonnement inférentiel (Reichler-Béguelin, 1988 : 18) :

Ex. 1 : Il fallait entre autre chose que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demie lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour, qu'elle était à cette fontaine, il vint à elle une pauvre femme qui lui pria de lui donner à boire.

si p, alors q, c'est-à-dire, si (p) *l'on puise de l'eau* (q) *il y a une fontaine*.

Reichler-Béguelin explique que, dans ce contexte, il faut prendre *fontaine* dans le sens d'*eau vive qui sort de terre*. Cette vision est dans la lignée de Charolles qui considère les marques anaphoriques comme des « outils de nature sémantico-pragmatique » (Charolles, 1994 : 128) qui véhiculent des instructions interprétatives du co(n)texte ; et dans celle du cognitiviste Cornish pour qui « la procédure anaphorique constitue une instruction à l'allocutaire de maintenir en focus élevé le référent déjà focalisé au sein d'une représentation cognitivement active » (Cornish, 2001 : 3) dans un modèle mental qui embrasse le discours dans sa totalité. Cette conception permet de comprendre les expressions anaphoriques comme des constructions cognitives formées par un ensemble de connaissances partagées par les interlocuteurs.

Kleiber s'éloigne également de la vision traditionnelle de substitution et soutient que, dans l'interprétation d'une anaphore, « l'œil ne remonte pas en arrière » puisque l'antécédent est « mémoriel ». Ceci dit, ce linguiste milite contre une vision trop cognitiviste et pragmatique car, pour lui, « la vulgate du contexte [...] n'explique pas grand-chose lorsqu'elle affirme que l'interprétation se fonde sur les idées du texte et le savoir extra-linguistique [...] » (Kleiber, 1994 : 35). Il prêche le retour à des critères syntaxico-sémantiques des pièces anaphoriques en accord avec des critères pragmatico-discursifs.

Bref, nous pourrions tenter de définir l'anaphore comme étant l'une de ces pièces qui contribuent à la configuration plus ou moins équilibrée de la répétition-progression informative à l'intérieur de réseaux thématiques et rhématiques d'un texte qui, en orientant le discours dans un sens donné, jouent aussi un rôle argumentatif dans la construction du référent textuel. Ce processus est possible grâce, d'un côté, à la structure lexico-sémantique des séquences cotextuelles et, d'un autre, aux connaissances lexicales et stéréotypiques plus ou moins partagées des interlocuteurs.

² « Pour moi, la présupposition est partie intégrante du sens des énoncés. Le sous-entendu, lui, concerne la façon dont ce sens doit être déchiffré par le destinataire. » (Ducrot, 1972 : 44)

2.1 La cataphore

Dans sa définition la plus simple, il y a cataphore lorsque le segment informativement saillant est fourni à posteriori. Suivant Reichler-Béguelin, c'est une opération textuelle de « référence faite à du savoir non encore validé, [...] l'interprétant de l'expression référentielle n'[est] fourni qu'à posteriori » (Reischler-Béguelin, 1988 : 36).

Ex. 2 : Je sais que vous avez besoin de le savoir. Eh, bien, j'étais une jeune fille lorsque...

La cataphore permet l'emploi d'un pronom ainsi que d'un syntagme démonstratif ou défini. Beaucoup moins fréquente que l'anaphore, la cataphore a des contextes d'occurrence plutôt ritualisés. Nous avons les cataphores narratives qui créent *progressivement* un univers de référence. Elles supposent la connivence du lecteur qui accepte ce suspens interprétatif. Dans l'exemple suivant, pour éviter que l'interprétation du nom propre soit dissociée du SN indéfini, le journaliste recourt à la formule « *car c'est son prénom* » :

Ex. 3 : C'est une mère de famille domiciliée à Meyrin, [...] et le matin, son premier souci [...] est de jouer à « Passeport 86 ». Bien que la chance ne lui avait jamais souri jusqu'ici, elle a persévéré [...]. Or, voici qu'hier, et dans l'ordre bien sûr, le mot de sept lettres « heureux » est apparu. Heureuse, Marie-Louise, car c'est son prénom, le fut. (La Suisse, 26-3-86) (Reischler-Béguelin, 1988 : 23)

Certains auteurs appellent diaphore le phénomène qui subsume l'anaphore et la cataphore. Mais l'usage veut qu'on utilise seulement le terme anaphore comme étiquette unique pour renvoyer aux deux.

3. Typologies

Les typologies des anaphores inter-énoncés que nous allons développer ne sont pas exhaustives mais elles constituent un guide opérationnel assez complet. D'un côté, nous avons intégré la classification selon le degré d'information véhiculée soutenue par Combettes avec la classification grammaticale de Charolles qui inclut une description du fonctionnement de chaque expression anaphorique. D'un autre, nous avons considéré les typologies proposées par Reichler-Béguelin (toutes catégories grammaticales confondues) d'après le type de schéma inférentiel qui est mis en jeu dans les processus anaphoriques.

3.1 L'anaphore pronominale

3.1.1 Combettes et le degré de représentation

La représentation pronominale peut être totale, partielle ou conceptuelle. Si elle est totale, il n'y a pas d'apport d'information, c'est ce qui arrive avec la forme *il*, les substituts démonstratifs *ça*, *ceci*, *cela*, *celui-ci* /-là ou des indéfinis comme *l'un*, *l'autre*, *d'autres*... Il n'en va pas de même avec le démonstratif *celui* qui a besoin d'une expansion SP ou d'une proposition relative.

Dans

Ex. 4 : J'ai lu le livre de Max ; celui de Jacques est plus intéressant.

celui reprend l'idée de *livre* et permet d'éviter la répétition de ce mot sans que *celui* représente le livre de Max, il n'y a là que représentation conceptuelle. C'est aussi le cas des possessifs :

Ex. 5 : Voici l'ouvrage de Laurent; le mien est plus intéressant.

Sauf dans :

Ex. 6 : Il a pris mon livre et celui de Max ; le mien était pourtant moins intéressant.

où *le mien* est indentification à *mon livre*.

Avec le pronom EN, il peut y avoir représentation conceptuelle et partielle comme dans :

Ex. 7 : Paul a acheté un livre. J'en ai volé un. (J'en ai volé un de livre.)

Ex. 8 : J'ai quarante élèves ; je n'en connais que douze.

Pour ce qui est des pronoms indéfinis tels que *certain*s, *plusieurs*, *quelques-uns*, *la plupart*, *beaucoup*, il s'agit plutôt d'une représentation partielle du moment que l'antécédent est repris en partie :

Ex. 9 : Ce sont les élèves de quatrième ; certains suivent les cours de polonais. (Certains de ces élèves le suivent.)

Ceci n'est pas sans rapport avec la progression thématique. La forme *il* se prête bien entendu à la progression à thème constant alors que *certain*s, *plusieurs* sont aptes à la progression à thème éclaté³.

3.1.2 L'anaphore pronominale chez Charolles

Les pronoms sont des morphèmes purement fonctionnels. Selon leur forme, les pronoms spécifient le genre et le nombre de leur antécédent, de plus leur morphologie varie selon la fonction grammaticale au sein de l'énoncé où ils sont utilisés. « Les variations morphologiques des pronoms constituent des paradigmes (« il... » ; « lui... »), ils véhiculent des instructions interprétatives relativement précises parce que codifiées. » (Charolles, s. d. : 43.)

Ex. 10 : Jean a insulté Paul. Il l'a giflé. (Le sujet l'emporte sur l'objet.)

Ex. 11 : On a recruté Marie malgré Sophie. Elle a été surprise. (L'objet l'emporte sur le circonstant.)

Dans ces exemples, il y a ambiguïté mais l'interprétation selon laquelle *il* réfère à *Jean*, *l'* à *Paul* et *elle* à *Marie* est la plus probable, car on est généralement enclin à rapporter un pronom sujet au nom sujet de l'énoncé précédent, de même qu'à l'objet, s'il peut y avoir équivoque avec un circonstant.

Les connaissances lexicales et extralinguistiques interviennent également dans la résolution des ambiguïtés pronominales. Sinon comparons ces exemples :

Ex. 12 : Jean est allée chez le docteur. Il l'a ausculté.

Ex. 13 : Max a interrogé Paul. Il ne lui a pas répondu.

Dans les exemples précédents, il n'y a pas d'ambiguïté car l'interprétation de *il* et de *l'* est résolue par la connaissance du script « aller chez le docteur » et par le sémantisme des verbes *interroger* et *répondre* qui, dans ce cas-là, appellent leurs contraires.

³ La progression à thème constant conserve le thème alors que les rhèmes sont, naturellement, différents. Dans la progression à thème éclaté, les sous-thèmes dérivent d'un hyperthème implicite ou réalisé textuellement.

Lorsqu'il existe des risques d'ambiguïté on peut avoir recours à d'autres formes pronominales comme celle de l'exemple suivant qui pointe vers l'objet, car le démonstratif a besoin d'un référent à proximité.

Ex. 14 : Jean a insulté Paul. Celui-ci l'a giflé.

3.2 L'anaphore adverbiale

Cette anaphore consiste en la reprise d'un référent co(n)textuel par un adverbe ou un pronom adverbial. *Ici, là, là-bas, y, en* ont tous des emplois anaphoriques. Quant à la progression thématique, les cinq marqueurs peuvent exprimer le thème, mais *y et en* ne sont jamais rhématiques, contrairement aux autres.

Ex. 15 : - Michel est allé hier à la bibliothèque municipale. Là, il n'a pas trouvé le livre qu'il cherchait. Moi, j'y suis allée et j'y ai trouvé ce que je voulais.
- Moi, je ne mettrais jamais les pieds là-bas.

3.3 L'anaphore nominale chez Charolles

3.3.1 Les expressions nominales définies

Confrontées aux formes pronominales, des éléments fonctionnels qui n'ont de référence que par rapport à une autre expression référentielle, les expressions nominales définies ont un référent propre. « Le processus de sélection du segment anaphorisé par une expression nominale définie se fait donc via le prédicat interne à cette expression. La recherche de l'« antécédent » consiste en effet à repérer dans l'environnement linguistique quel peut être le x qui vérifie (qui peut vérifier) tel ou tel prédicat » (Charolles, s. d. : 46).

Dans

Ex. 16 : Jean s'est foulé la cheville. Le pauvre garçon marche avec une canne.

le pauvre garçon a un prédicat interne « être un pauvre garçon » absent dans les formes pronominales qui ne véhiculent que des instructions interprétatives de genre, de nombre et de fonction. Sur le plan sémantique, ce prédicat interne guide la recherche de l'expression anaphorisée.

Ces descriptions définies⁴ permettent d'enrichir les caractéristiques du segment anaphorisé en rajoutant des informations inconnues jusque-là de l'interlocuteur. Mais une expression nominale définie ne doit pas être une caractérisation trop spécifiante et sans rapport avec le cotexte précédent sinon il y aurait du mal à établir la coréférence, à moins que cette caractérisation fasse partie des connaissances communes.

Comparez

Ex. 17 : Jean s'est foulé la cheville. Le garnement boîte.

avec

*Ex. 18 : Jean s'est foulé la cheville. Le comptable boîte.

*Ex. 19 : Jean s'est foulé la cheville. Le brillant élève de la khâgne du lycée boîte.

⁴ La description définie peut être complète (la blanchisseuse du quartier), incomplète (la blanchisseuse) ou avec changement de nom (l'idolâtre de Balzac).

Dans les deux derniers exemples, pour que *le comptable* et *le brillant élève de la khâgne* coréfèrent avec *Jean*, les qualifications internes des expressions définies doivent être introduites au préalable.

Selon Charolles, les noms de qualité imposent l'interprétation coréférentielle. Le passage d'une propriété (adjectif) à une classe (nom) comme, par exemple, *l'imbécile* est le produit de conditions extralinguistiques qui ont lieu dans une communauté donnée. Les classes sont des étiquettes dénominatives qui ont du sens lorsque les propriétés qu'elles véhiculent identifient un type de personne ou d'objet isolable. Bosque (1990) soutient que les adjectifs *blanc* et *noir* ne seraient peut-être pas des noms dans un monde non raciste... Le linguiste espagnol ajoute que ce sont les qualités en principe négatives des personnes qui permettent ce passage à la classe. Prenons cet exemple de Charolles :

Ex. 20 : Jean s'est foulé la cheville. L'idiot boîte.

Serait-il possible de trouver dans une communauté linguistique une anaphore définie avec des noms tels que *fin, intelligent, spirituel, subtil...* ?

L'anaphore hypo-hyponymique ne fait qu'obéir à l'ordre plus habituel qui gouverne le mécanisme anaphorique tandis que l'anaphore hyper-hyponymique paraît mal formée car le défini présente une information sur le référent non forcément inférable de l'antécédent.

Ex. 21 : Paul a adopté un chat. L'animal est très malpropre.

Ex. 22 : ? Paul a adopté un animal. Le chat est très malpropre.

Cependant, dans l'exemple ci-dessous, nous avons un cas de rappel par hyponyme *un oiseau* → *l'aigle* (Reichler-Béguelin, 1988 : 40) qui transmet la perception de celui qui découvre *un oiseau* devenant petit à petit *l'aigle* à ses yeux. La mise en texte de ce point de vue autorise que la règle soit enfreinte et que l'information maximale soit donnée à la fin.

Ex. 23 : Tout à coup, elle entendit un croassement aigu suivi d'un cri perçant. Elle vit alors un énorme oiseau qui tournoyait au-dessus d'elle [...]. Pierre, appela-t-elle, regarde l'énorme oiseau de proie ! Pierre se leva et ils suivirent attentivement les évolutions de l'aigle qui finalement disparut derrière les rochers gris.

Prenons maintenant un autre exemple :

Ex. 24 : Dorothee est végétarienne. Les filles, c'est capricieux.

pour Charolles, *les filles*, classe d'individu dont Dorothee fait partie, constitue une *anaphore générique*. Mais, aussi bien pour Conte (1990) que pour Kleiber (1990), dans les cas de renvois génériques, il n'y aurait pas de coréférence donc pas d'anaphorisation.

La situation est différente dans :

Ex. 25 : Max a acheté une voiture d'occasion. Le moteur est à refaire.

où *le moteur*, est-il identifiable comme unique dans l'univers du discours? Bien sûr que non, car pour être interprété, il faut considérer l'énoncé précédent, donc il y a bien anaphore. Cette anaphore est appelée *associative* parce que *le moteur* ne réfère pas à *voiture* mais à une partie de la voiture.

3.3.2 Les expressions nominales démonstratives

Lorsqu'une expression démonstrative est utilisée dans un texte, elle n'a plus de valeur ostensive, mais elle conserve le pouvoir de signaler une expression coréférentielle dans son environnement linguistique proche. Ce « geste » pointe le cotexte précédent, c'est la deixis textuelle.

Nous venons de voir que l'expression définie trop spécifique, non stéréotypée, est inapte à devenir coréférentielle. Pour qu'il y ait coréférence, elle doit recruter « son antécédent sur la base d'associations lexicales stéréotypées [...]; la sélection passe en priorité par le prédicat interne [...] » (Charolles, s.d. : 50). Si *l'affaire* (voir ci-dessous) est possible c'est parce que la représentation stéréotypique de *louer* contient un énoncé du type *louer : être une affaire* qui autorise l'anaphore.

Ex. 26 : Max a loué une voiture. L'affaire a été rondement menée.

*Ex. 27 : Max a loué une voiture. L'erreur a permis son arrestation.

louer ne contient pas dans sa représentation sémantique, au moins dans notre communauté, l'énoncé *louer : être une erreur*. Mais cette relation pourrait tout à fait être autorisée par le contexte. S'il y avait un contexte plus large, on pourrait poser que Max était un voleur recherché et que le fait de louer une voiture l'a sorti de la clandestinité, de là *l'erreur*.

En revanche, l'expression démonstrative permet d'établir une relation anaphorique lorsque la caractérisation ne fait pas partie du stéréotype du segment anaphorisé. Elle est moins dépendante des relations stéréotypiques puisqu'elle recrute plutôt sur des critères de proximité.

Ex. 28 : Max a loué une voiture. Cette erreur a permis son arrestation.

3.3.3 Les expressions nominales possessives

La différence avec les procédés étudiés jusqu'ici réside dans le fait que « l'expression possessive ne peut pas coréférer avec l'expression dont son interprétation dépend [...] » (Combettes, 1988 : 89). Elle ne fait donc pas partie de la même chaîne de référence.

Ex. 29 : Jean s'est foulé la cheville. Sa mère est en colère.

Comme on a vu plus haut, les anaphores associatives sont proches des possessives :

Ex. 30 : Max a acheté une voiture d'occasion. Le moteur est à refaire.

Ex. 31 : Max a acheté une voiture d'occasion. Son moteur est à refaire.

Charolles considère que, quand le possesseur est un animé, c'est le possessif qui l'emporte dans l'anaphorisé.

*Ex. 32 : Marie se promenait sur la jetée. La robe blanche se détachait sur le bleu de la mer.

Ex. 33 : Marie se promenait sur la jetée. Sa robe blanche se détachait sur le bleu de la mer.

3.4 La classification de Reichler-Béguelin

Reichler-Béguelin classe les anaphores selon un critère pragmatico-sémantique. Dans sa catégorisation, elle met l'accent sur le processus activé entre l'anaphorisé et l'anaphorisant sans découpage en catégories grammaticales.

- Anaphores fidèles: Il existe une répétition pure et simple de l'étiquette lexicale qui intervient dans la relation (*J'ai vu une voiture. Cette voiture...*).
- Anaphores infidèles : reprises lexicales par des synonymes ou quasi-synonymes (*Un soldat... Ce/Le combattant*), hyperonymes⁵ (*Un soldat...Ce/Le militaire*) ou noms de qualité (*Un soldat...Ce/Le bidasse*) et anaphores résomptives (*Il s'est décidé pour l'armée... Ce/Le choix*)
- Anaphore *de dicto* : Ce qui est anaphorisé n'est pas le contenu propositionnel de l'énoncé, mais l'acte de langage réalisé par l'énonciation.

Ex. 34 : Il est interdit de faire la lessive après 22 heures. Veuillez vous y conformer (à cette interdiction).

- Anaphore sur présupposé : Ce qui est anaphorisé, c'est un présupposé véhiculé par le cotexte verbal précédent.

Ex. 35 : Cette barrière s'ouvrira de nouveau quand l'office en cours sera terminé. Profitez-en pour vous recueillir et pour prier. (Si la barrière s'ouvre à nouveau, alors elle est actuellement fermée. Profitez-en...)

- Anaphore de sous-entendu : Ce qui est anaphorisé est un sous-entendu suscité par le cotexte précédent.

Ex. 36 : Dans la tête des enfants il se passe beaucoup de choses, par exemple : on leur lit et ils s'imaginent le voir. (*Le* est le contenu raconté.)

- Anaphore par rappel d'énonciateur(s) implicite(s) : Ce qui est anaphorisé, surtout après un discours direct, est un énonciateur qui n'a pas été mentionné dans le discours mais dont on présuppose pragmatiquement l'existence.

Ex. 37 : J'entends souvent dire : « La télé ne passe que des navets » : mais ces mêmes grincheux n'ont pas la loyauté d'applaudir quand on diffuse un beau film.

- Anaphore par rappel des actants implicites repris par un *ils* générique sans ancrage cotextuel.

Ex. 38 : Au Mexique la pollution est un grave problème. Ils ont de plus en plus des ennuis de santé. (*Ils*, soit « les Mexicains » résulte de deux procédures : le *ils* collectif et l'élément restricteur *Au Mexique*, introducteur de portée qui borne et spécifie.) (L'exemple appartient à Charolles.)

- Anaphore sur syllepse : Selon la rhétorique classique, la syllepse est une ressource qui consiste à prendre un mot en, au moins, deux sens différents. Un segment peut être anaphorisé avec un autre nombre, un autre genre, ou dans une autre signification de celle qu'il avait en première apparition.

⁵ Les reprises par hyponyme sont ressenties comme déviantes : Ex : J'ai rencontré *un animal*. *Le chien* m'a suivi.

Ex. 39: Une femme infidèle, si elle est connue pour telle de la personne intéressée, n'est infidèle; s'il la croit fidèle, elle est perfide. (L'exemple appartient à Apothéloz.)

- Périphrases en anaphore : Procédé habituel chez les journalistes, cette anaphore est très stéréotypée donc elle peut poser des difficultés d'interprétation aux non initiés dans un sujet, aux lecteurs ne partageant pas les mêmes repères culturels ou, comme dans le cas qui nous occupe, les apprentis-lecteurs alloglottes.

Ex. 40 : Le revers de la dame de fer. (Mme.Tatcher)

- Anaphore conceptuelle ou résomptive : Elle permet d'anaphoriser, sous la forme de syntagme nominal condensé, le contenu de tout un énoncé, d'une partie d'un énoncé ou l'acte d'énonciation lui-même.

Ex. 41 : Convient-il de les situer dans l'ordre figuratif et les fonctionnements dans l'ordre figural ? ou l'inverse ? Cette interrogation est appelée à durer. (L'exemple appartient à Apothéloz.)

Cette anaphore est redondante et pourrait être remplacée par un pronom comme *ceci* ou *cela*. Voilà pourquoi son rôle fondamental est la cohésion textuelle : elle assume le thème et permet d'introduire un rhème propre et des rhèmes secondaires qui ne pourraient pas être accolés aux pronoms démonstratifs. Ce sont des expansions qui prennent la forme de compléments, de relatives, d'adjectifs et d'appositions.

Ex. 42 : Le dollar était en léger retrait ce mercredi sur le marché des changes où on le cotait à 5.97 F. Ce tassement, perceptible également sur les autres places étrangères, est uniquement imputable aux interventions massives décidées par les banques centrales. (L'exemple appartient à Combettes.)

Il est d'autant plus important de bien maîtriser ce type d'anaphore qu'elle permet de laisser apparaître le point de vue de l'énonciateur. Ces reprises ne sont pas *sages* puisqu'elles anaphorisent tout en recatégorisant, et cette recatégorisation traduit les croyances et l'idéologie de l'énonciateur. Ce point est particulièrement intéressant lorsque nous avons affaire à des étudiants alloglottes pour qui le fait d'appréhender les marques de la présence de l'énonciateur ne va pas de soi.

Dans l'exemple suivant, le terme marqué est l'adjectif *absurde* accompagnant la nominalisation *cette décision*.

Ex. 43 : Jean prend ses vacances en août. Je ne sais pas qui lui a suggéré cette décision absurde.

Dans

Ex. 44 : Les dirigeants des nations unies, de ses agences spécialisées et des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, etc.) se prêtent de plus en plus volontiers aux visées du capital transnational privé. Cette nouvelle Sainte Alliance se forge à travers de multiples rencontres [...] et ne sont en réalité que des manoeuvres [...]. (L'exemple appartient à Combettes.)

l'anaphore *cette nouvelle Sainte Alliance* véhicule une forte charge idéologique puisque l'auteur considère, selon son univers de croyances, que ces organismes, en surface démocratiques, ne prendront pas en compte l'opinion publique internationale. Cette recatégorisation est évidente pour celui qui l'a conçue mais elle exige un lecteur ayant des connaissances particulières et une bonne maîtrise de la compétence discursive pour bien appréhender la relation existant entre les deux énoncés.

- Anaphore par association : *Un char... Les chenilles* (Nous avons décidé de traiter à part cette anaphore étant donné leur impact dans la lecture compréhension en FLE du moment qu'elles font appel aux connaissances stéréotypiques, plus ou moins partagées, voire pas du tout, du scripteur et de l'apprenti lecteur alloglotte.)

3.5 L'anaphore associative

Il s'agit d'un syntagme nominal défini qui présente simultanément dépendance interprétative et absence de « référent » dans le sens classique du terme. Le calcul repose sur un topos partagé entre l'énonciateur et le coénonciateur qui permet de faire la relation et de saturer son interprétation référentielle, ce que Kleiber appelle « pontage inférentiel » (Kleiber, 94 : 247). Comme le locuteur se voit dans l'obligation de trouver une justification à l'emploi du défini, plus ce rapport sera conventionnel plus sa résolution sera simple.

Ex. 45 : Paul vient d'acheter une maison. Le toit et les murs sont en bon état, mais les fenêtres et les volets sont à refaire. L'ancien propriétaire lui a indiqué un bon menuisier.

Comme l'a bien souligné Reicheler-Béguelin, l'encodeur, en choisissant une anaphore associative, est beaucoup moins coopératif et précis que le récepteur ne le voudrait. Ce dernier recevrait en retour des indications sur la manière de hiérarchiser l'information fournie car les éléments introduits « sont à priori des entités non-topicales ou de faible saillance » (Schnecker et alii, 94 : 55). Les référents associatifs ont un faible potentiel anaphorique de là qu'ils fassent rarement l'objet d'une réinstanciation ultérieure.

L'un des inconvénients qui se présentent pour l'analyse de cette anaphore repose sur les approches du phénomène. Pour Kleiber, l'anaphore trouve son contrôleur dans le cotexte tandis que Charolles (1994) défend l'idée selon laquelle les processus inférentiels sont légitimés par le discours ; il argumente en faveur d'une conception discursivo-cognitive.

Dans l'exemple canonique ci-dessous, l'anaphore associative *l'église* suppose une activité inférentielle argumentative : village DONC église.

Ex. 46 : Nous arrivâmes dans un village. L'église était fermée.

Charolles soutient que l'anaphore associative est « un phénomène de discours. Elle ne repose pas nécessairement (et donc pas fondamentalement) sur une relation sémantique préétablie ; simplement, le lecteur ou l'auditeur sont amenés à comprendre que tel nom, parce qu'il est défini et que sa définitude ne peut s'expliquer autrement, doit être associé par inférence remontante [...] accessible dans le discours antérieur » (Schnecker et alii, 94 : 70).

Il y a donc anaphore associative dans :

Ex. 47 : Sophie dormait. L'avion survolait l'Océan Indien.

Dans 47, *l'avion* n'est évidemment pas un composant du scénario *dormir* mais l'énoncé est parfaitement bien formé. Il relève de la *notoriété situationnelle* ou *routine sociale*. Quand on prend l'avion, il devient *l'avion*, de même que l'on dit « j'ai acheté le journal », « passe-moi le cendrier », etc.

Pour Kleiber, entre la source et l'anaphorisé, il existe un lien préinscrit dans le lexique sous la forme d'un trait nécessaire (chaise-dossier) ou stéréotypique (club-piscine). Pour lui, les inférences discursives passent à côté de cette dimension lexicale. Si une anaphore définie ne trouve pas dans le cotexte des constituants nécessaires ou stéréotypiques, elle est sentie comme déviante. Le principe de cohérence intervient en aval, il ne crée pas le pont associatif lui-même.

Charolles, pour sa part, considère que le poids du stéréotype par défaut ne peut être ignoré mais il peut être remis en question du moment que l'on accepte qu'il y a des stéréotypes conjoncturels. Le discours peut instaurer des « relations inédites, conjoncturelles, qui peuvent n'avoir qu'une validité occasionnelle, mais dont la reconnaissance s'impose au récepteur du fait de la présomption de la cohérence qui préside à son interprétation » (Charolles, 1991a : 133).

L'exemple de Charolles ci-dessous finit par renforcer, d'une part, la thèse de Kleiber (une cave est une partie stéréotypique d'une maison et le lieu stéréotypique de résidence des fantômes) mais refuse, de l'autre, l'idée selon laquelle le processus anaphorique cherche dans l'environnement le plus proche sa source, l'inférence ici est également discursive. Il atténue le radicalisme référentialiste de Kleiber et plaide pour une combinaison des deux approches discutées, position qui épouse parfaitement notre démarche.

Ex. 48 : Trois parapsychologues excentriques, Peter, Raymond et Egon, perdent sans préavis leur emploi de chercheurs une université de New York. Ils fondent alors l'agence « S.O.S. Fantômes », destinée à traquer les spectres insistants. Les appels téléphoniques se multiplient rapidement. Egon met au point un système permettant de capturer les fantômes et de les empiler dans la cave. Peter est sollicité par une jeune femme qui lui demande de débarrasser son réfrigérateur du fantôme qui y prend le frais. (Tiré de SOS fantômes.)

3.5.1 Typologies

Selon la typologie de Kleiber, les anaphores associatives peuvent se classer de la sorte :

- *Méréonymiques (paronymiques)*
Canoniques: *mains- doigts, voiture-volant*
Facultatifs : *main- gant, voiture-air bag*
- *Locatives*
Il s'agit d'une relation sémantique préétablie de localisation stéréotypique où la relation méréonymique ne fonctionne pas : *village-place*
- *Actantielles*
Pour ces anaphores, la relation entre l'antécédent et l'anaphorique fait intervenir un événement et l'individu impliqué par cet événement : *couper- le couteau*
- *Fonctionnelles*
Elles comportent un N dont le contenu sémantique indique qu'il remplit une fonction ou un rôle caractéristique dans un ensemble : *école-le proviseur*

Selon Kleiber et alii, « il faut qu'il y ait continuité ontologique entre la partie et le tout : partie et tout doivent être du même type ontologique », celui-ci étant défini par « les traits référentiels basiques qui caractérisent ces entités » (Schnedecker et alii, 1994 : 38). Lorsque l'on a affaire à des parties d'entités inanimées, les énoncés sont bien formés puisqu'elles ont le même type ontologique :

Ex. 49 : Il s'approcha d'une maison toute neuve. Les fenêtres étaient en aluminium.

alors que s'il s'agit des parties d'entités animés, les énoncés sont bien plus douteux. Les parties d'animés, n'ayant pas le trait animé, ne partagent pas la même ontologie :

Ex. 50 : ? Les insectes fuyaient le chat. Les oreilles étaient dressées.

Dans les cas suivants, on a le sentiment que le défini acquerrait de l'autonomie et marquerait une rupture ontologique, de là l'utilisation des possessifs ou du pronom *en* pour les rendre non déviants :

Ex. 51 : Ils habitent un quartier central. J'en apprécie beaucoup le calme.

*Ex. 52 : Ils habitent un quartier central. J'apprécie beaucoup le calme.

Ex. 53 : Une femme se mit à parler. Sa douceur étonna toute l'assemblée.

Ex. 54 : ? Une femme se mit à parler. La douceur étonna toute l'assemblée.

Ceci dit et, comme soutenu par Charolles précédemment, une propriété peut devenir une expression anaphorique associative si le cotexte précédent l'autorise :

Ex. 55 : Le malade est livide. Les yeux sont hors de leurs orbites.

Passons maintenant à l'analyse de deux cas qui ont mérité toute notre attention lors des enseignements afin de mieux saisir le lien entre sens d'un texte et interprétation des réseaux anaphoriques.

4. Analyse de cas

4.1. Qui dévore qui ?

« Une guêpe transforme des cafards en zombies », *Le Monde*, 8 septembre 2004, Nuevo Módulo de Lectura de Francés Nivel 1.

LE MONDE / MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2004 /31

UNE GUÊPE TRANSFORME DES CAFARDS EN ZOMBIES

UNE EQUIPE ISRAELIENNE a annoncé, lors d'un colloque de la Société internationale de neuro-éthologie organisé en août au Danemark, qu'une guêpe des tropiques est capable de paralyser des cafards pour y pondre un œuf. *Ampulex compressa* paralyse sa proie en la mordant au niveau des pattes avant. Puis elle injecte son venin dans *Periplaneta americana*, un cafard trois fois plus gros qu'elle. Enfin, elle se laisse dévorer vivante par sa descendance. Les chercheurs de l'université de Beersheba (Israël) ont découvert des récepteurs neuronaux à l'extrémité de l'aiguillon de la guêpe qui repèrent la zone du cerveau où l'injection est la plus efficace. « La toxine produite par la guêpe ouvre de nouvelles perspectives », a indiqué l'un des chercheurs. – (AFP.)

Cette expérience de classe a été motivée par les réactions diverses des élèves face à un texte sur la guêpe *Ampulex compressa* qui présente une explication erronée d'un des comportements de cet insecte.

Avant d'aborder le cas, précisons ce comportement : Il s'agit d'une guêpe qui injecte une substance dans le cerveau d'un cafard le transformant en zombie. Ce cafard se dirige alors bêtement vers la ruche de la guêpe où elle en profite pour lui inoculer ses œufs. C'est grâce aux entrailles du cafard que les larves se nourriront et deviendront des insectes.

Passons en revue les réactions des étudiants suite à la lecture de l'article. Un groupe d'élèves (19 sur 32, plus de la moitié) en avait donné une interprétation recoupant la version présentée plus haut. D'autres élèves (7 sur 32) soutenaient que le cafard fonctionnait comme logis et que la guêpe elle-même était la nourriture de ses petits. D'un autre côté, un groupe très restreint (3 sur 32) coïncidait « conceptuellement » avec la version du premier groupe mais ils affirmaient que le texte en apportait une autre et qui était d'ailleurs absurde.

En classe, après cette mise en commun, nous avons décortiqué le texte au tableau et nous avons trouvé une erreur dont la source pouvait être soit conceptuelle, une mauvaise interprétation du phénomène, soit de mise en texte, parfois le fait de résumer ou de « copier - coller » mène à des contresens involontaires.

Observons l'utilisation des anaphores de la phrase suivante :

L.7-8 « **elle se** laisse dévorer par **sa** descendance »

elle, qui est-ce ? Nos connaissances d'arrière-plan nous mèneraient à penser que c'est la *proie*, le cafard qui *se laisse dévorer*. D'ailleurs l'orientation argumentative de la séquence qui précède y contribue : une proie paralysée dans laquelle on injecte un venin ne serait pas à même de dévorer quoi que ce soit (topos intrinsèque). Il y aurait donc progression linéaire. Mais pourquoi ceci est-il peu probable ? Pourquoi est-on plutôt enclin à considérer une progression à thème constant où *elle*, c'est la guêpe *Ampulex Compressa*, même si le bon sens nous l'interdit ?

Pour deux raisons d'ordre cotextuel. La première est que *elle* est immédiatement précédé de deux *elle* substitués de *guêpe*. La deuxième raison est que si l'antécédent du pronom *elle* était la proie, il est tout de même trop loin. On pourrait faire appel à Corblin (1995) pour qui le critère de saillance l'emporte sur celui de proximité, mais, d'après la réponse des élèves, le focus est fait sur la guêpe. Il y a même des raisons d'ordre sémantique, de continuité ontologique, dans les mots de Kleiber. Car, de quelle *descendance* parle-t-on ? Les œufs pondus par la guêpe seraient-ils considérés comme la descendance du cafard ? Evidemment non..., à moins qu'on ait voulu être ironique, auquel cas on aurait utilisé les guillemets, mais ce n'est pas non plus le ton de l'article. En réalité, l'information apportée au sujet du système de procréation n'est pas suffisamment redondante, ni complète.

Donc, selon les pistes fournies par le texte, c'est la guêpe qui serait dévorée par ses propres larves et non pas le cafard. Ceci s'avère doublement incohérent étant donné que cette conduite serait contraire aux lois de la nature et que le rôle du cafard deviendrait inutile.

Analysons maintenant les démarches mises en œuvre par les apprenants. Au dire du premier groupe, ils ont suivi leur « intuition » ne faisant « pas trop attention aux anaphores de la ligne 8 ». Comme en français, *cafard* est masculin tandis qu'en espagnol *cucaracha* est féminin, ils ont pris directement *elle* pour le représentant du *cafard*. En suivant une bonne relation entre gains informationnels et coût de traitement (Sperber et Wilson, 1996), les étudiants ont fait fi du genre du mot qui apparaissait dans le texte et ont suivi tout naturellement le genre intériorisé en langue maternelle. Leur hypothèse de départ n'a pas souffert de transformations lors des lectures puisqu'elle répondait plus au schéma de connaissances à priori qu'au travail interprétatif à partir des données du texte.

Le commentaire d'un étudiant « *enfin, j'ai lu ce que je voulais lire* » nous montre comment le sens commun et les connaissances encyclopédiques peuvent nous aider à accéder à un texte (parfois c'est capital) mais aussi le changer et lui faire dire ce que nous savons ou croyons.

Le deuxième groupe avait paradoxalement fait attention aux anaphores. Ils avaient accepté la mauvaise interprétation (la guêpe dévorée par ses larves) alléguant une forte méconnaissance de la biologie et l'influence exercée par un journal aussi prestigieux que *Le Monde*.

Le troisième groupe basait également son interprétation sur le « sens commun » et le visionnement de « nombreux documentaires sur Discovery Channel », mais considérait qu'il y avait une erreur dans le texte concernant l'étape ultime du phénomène. Ils disaient : « *ce n'est pas possible que ce soit comme ça, j'ai vu des centaines de cas de ce genre à la télé* ». Ces étudiants ont pu

prendre distance et ont osé se lever contre un texte de *Le Monde*, source d'autorité qui aurait pu d'ailleurs exercer inéluctablement son influence. Ce sont eux qui, une fois le cours terminé, ont fait circuler sur Internet des vidéos et des textes à l'appui en anglais et en espagnol car ils n'en avaient pas trouvé en français. Nous en avons finalement déniché un seul appartenant à un blog personnel, source douteuse mais qui, elle, reproduit correctement le phénomène.

Les insectes sont nos amis

1Pas seulement les scarabée rhinocéros, qui fascine les japonais et dont les combats homériques, disponibles en DVD pour ceux qui ne seraient pas satisfaits d'un certain épisode de samurai champloo, font **réellement** l'objet de paris, mais parce que certains sont tellement effrayants que je préfère les avoir comme amis.

5Un exemple est le cas de la guêpe *ampulex compressa* qui injecte son venin au niveau du cerveau d'un cafard, mais pas n'importe comment, attention! Elle choisit le bon groupe de neurones, celui qui fait que le pauvre cafard va se transformer en zombie obéissant aux ordres de sa maîtresse, qui le guidera jusqu'à son antre*. Là, elle pondra dans son obéissant zombie un oeuf, qui se transformera en larve qui dévorera son hôte (toujours vivant!) de l'intérieur.

10L'évolution, c'est une belle saloperie.

* je sais, ça s'appelle une ruche, mais c'était pour l'effet dramatique

source: The Wisdom of Parasites

Publié par WaFu3, 07,2006, à l'adresse

<http://wafu3.blogspot.com/2006/02/les-insectes-sont-nos-amis.html>

Dans ce texte, à progression constante, la guêpe est toujours le thème et le cafard interviendra dans les différents rhèmes sous des étiquettes qui traduisent bien le ton moqueur de l'article : *le pauvre cafard, son obéissant zombie, son hôte*. Il n'y aura pas de confusion dans les rôles thématiques puisque c'est la guêpe qui choisit, injecte, guide et pond et que, du point de vue de la configuration linguistique, les anaphores reprenant *le cafard* conserveront toujours le genre masculin, donc le risque d'ambiguïté est anéanti.

L. 8-10 Là, elle pondra dans son obéissant zombie un oeuf, qui se transformera en larve qui dévorera son hôte (toujours vivant!) de l'intérieur.

Notons que le cafard y est appelé *hôte* ce qui pourrait induire en erreur car ce mot, en français, a deux acceptions : *donner l'hospitalité* (anfitrión) et *recevoir l'hospitalité* (huésped). Mais le discours, voilà pourquoi l'anaphore ne peut pas être considérée en dehors de lui, a activé le sens *recevoir l'hospitalité* car « *il s'agit de la concrétisation dans le discours de l'association du mot avec l'un des éléments de ses stéréotypes* » (Dubreil et Daille, 2005a : 2).

4.1 Ce bout de bois...

« Boomerang : l'étonnante arme de chasse des pharaons », *Ca m'intéresse* n°138, août 2002, Nuevo Módulo de Lectura de Francés Nivel 1.

Boomerang : l'étonnante arme de chasse des pharaons



Une peinture réalisée en 1400 avant J.-C., dans la tombe de Nébamou, montre ce souverain égyptien chassant le gibier d'eau avec un boomerang !
Le jeu favori des branchés de la plage doit cependant sa célébrité aux aborigènes d'Australie. Une de leurs légendes raconte qu'aux premiers temps de la vie, les hommes devaient ramper sur le sol tant le ciel était bas. Un jour, un vieux chef trouva un bâton tout droit, avec lequel il eut l'idée de repousser le ciel. Il le fit si bien que, certes, les hommes depuis vivent debout, mais que le bâton, sous l'effort, s'en trouva recourbé. Dépité, le vieillard le jeta au loin, mais le bout de bois ne se laissa pas abandonner aussi facilement et revint chaque fois à son point de départ. Le boomerang était né...

De façon plus prosaïque, il descendrait du *killing-stick*, le bâton-qui-tue. Cet engin, plus long et moins recourbé



Emule moderne de Guillaume Tell, ce joueur audacieux coupe une pomme posée sur sa tête qu'il a lui-même lancée ! Maladroits s'abstenir.

que le boomerang, était l'arme traditionnelle des aborigènes : lancé horizontalement, il pouvait planer sur plus de 150m pour tuer le gibier ou l'ennemi.

On suppose que, lors de la confection de ces armes, un chasseur inventa par hasard le *Boo-me-rang* : le « reviens-bâton ». Très vite, les Blancs australiens l'adoptèrent pour se mesurer dans des concours de vitesse ou de précision. Mais il servit aussi – tout comme au pays basque – à capturer les oiseaux. Après avoir posé des filets, les chasseurs imitaient le cri du faucon et lançaient leurs boomerangs. Les oiseaux, effrayés par les faux rapaces, plongeaient au sol et s'emmêlaient dans les mailles. James Cook, en 1770, décrivit le premier ces drôles d'engins volants qui, sans la maintenance en plein XVIIIe siècle d'un peuple vivant comme à l'âge de pierre, ne seraient jamais parvenus jusqu'à nous. Effet boomerang : le « reviens-bâton » que le célèbre explorateur rapporta à Londres, se trouve aujourd'hui au musée de Sydney, son point de départ...

Revue Ça m'intéresse n° 138, août 1992

L'intérêt de ce texte réside dans la mobilisation de savoirs et le rigoureux travail inférentiel que le lecteur non-initié doit mettre en œuvre face à la variété d'anaphores nominales reprenant le concept *boomerang*.

Le jeu favori des branchés de la plage de la ligne 5 est une description définie qui ne se borne pas à assumer la fonction thématique mais qui enrichit le segment anaphorisé *boomerang* en

rajoutant des informations nouvelles. La présence du défini se justifie par le rapport stéréotypique (boomerang → jeu de plage) et c'est le lecteur qui doit faire le pontage inférentiel. Mais, cette anaphore n'est pas sans embûches...

Sa résolution n'a pas été chose aisée pour un petit nombre d'élèves qui, faute de connaissances suffisantes d'arrière-plan ou ne partageant pas les mêmes repères culturels, ne pouvait pas établir le rapport entre *boomerang* et les deux significations stéréotypiques, l'une sûrement complètement nouvelle *arme des pharaons*, et l'autre peut-être peu connue *jeu de plage*. Ces connaissances auraient pu être comblées par le texte mais quand le degré d'informativité est trop élevé, le lecteur perd le fil de la lecture et bloque la construction du référent textuel.

Il est intéressant de remarquer que la présence du connecteur *cependant* renforce l'orientation discursive: le boomerang est actuellement utilisé comme jeu non pas grâce aux Egyptiens mais aux aborigènes australiens. Pour le mouvement argumentatif, le boomerang d'origine égyptienne est l'énoncé concédé alors que le boomerang d'origine australienne est l'argument le plus fort aux yeux du locuteur pour expliquer sa présence sur nos plages.

A la ligne 17, nous trouvons encore une anaphore définie, *le bout de bois* mais faisant partie d'une autre chaîne référentielle (un bâton tout droit → lequel → le bâton → s' → le → le bout de bois → se), dans une séquence narrative. Cette fois-ci, l'anaphore recrute son antécédent sur la base des données des prédicats internes du noyau : « être en bois / plus ou moins cylindrique / de forme allongée ».

Un peu plus loin, on trouve *cet engin* qui, comme toute anaphore démonstrative, recrute son antécédent, le rhème *killing-stick*, sur des critères de proximité. Il s'agit d'une anaphore par hyperonyme qui porte une orientation axiologique plutôt négative comme l'anaphorisé.

A la ligne 31, nous avons un cas d'anaphore sur syllepse. La syllepse est une figure qui détermine l'accord selon le sens et non pas d'après les règles grammaticales. *Ces armes* pointe vers *cet engin*, mais l'anaphorisant est pluriel parce qu'il a une valeur générique qui renvoie à la classe « armes ». Pour certains auteurs lorsque l'on met en scène une valeur générique, il n'y aurait pas de coréférence mais, comme il est question d'une anaphore démonstrative et non pas définie, la perspective des énoncés précédents est bien conservée.

Une nouvelle séquence narrative pose une autre chaîne de référence où *boomerangs* de la ligne 41 est repris par l'anaphore métaphorique in praesentia *les faux rapaces*. Cette coréférence se fonde sur la ressemblance stéréotypique d'un boomerang avec les oiseaux qui partagent par ailleurs le prédicat interne *voler*. Mais elle n'est pas stable, elle a été momentanément construite par le discours et grâce à la coopération du coénonciateur. L'auteur aurait pu pencher pour une métaphore fondée sur d'autres attributs mais pour que le sens visé soit soutenu (les chasseurs voulaient confondre les oiseaux), il a choisi *rapace* afin de retenir certains traits de ressemblance mais, il l'a accompagné du terme évaluatif-axiologique *faux* pour invalider l'identification totale et rester dans le cadre du texte informatif.

L'anaphore démonstrative *ces drôles d'engins volants* de la ligne 45 présente la particularité que le mot *engins*, cette fois, est entouré de deux épithètes : l'adjectif objectif (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 84) postposé *volants* et l'adjectif évaluatif-axiologique antéposé *drôles*. Notons que cet adjectif axiologique ne traduit pas ici la prise de position du locuteur, mais la voix d'un autre énonciateur dans un espace textuel polyphonique. Dans cette séquence narrative, le locuteur pose les sentiments que James Cook put éprouver, en 1770, lorsqu'il se trouva face à ces objets.

Le « *reviens-bâton* » de la ligne 50 clôt l'article et le long parcours du boomerang qui, après avoir été amené à Londres depuis l'Australie, retourne à Sydney, son point de départ. Voilà pourquoi, parmi toutes les possibilités d'anaphores, celle qui fait appel au fonctionnement de l'objet

(aller-revenir) est celle qui s'adapte le mieux à l'orientation discursive recherchée. Du point de vue purement lexical, il ne s'agit pas d'une anaphore nominale mais de la traduction littérale (de là l'utilisation des guillemets) de *Boom marang !* soit *Reviens bâton !*, cri que les aborigènes Turuwals poussaient lorsqu'ils lançaient cet objet.

5. Conclusion

Cet exposé, à visée didactique, s'est proposé d'aborder la pertinence de l'étude des processus anaphoriques dans l'accès au(x) sens d'un texte, afin de contribuer au développement de la compétence lectrice de nos étudiants de FLE. Nous avons privilégié l'analyse des anaphores associatives, puisqu'elles mettent en jeu les connaissances stéréotypiques du scripteur et de l'apprenti lecteur alloglotte, ainsi que des anaphores résomptives qui s'avèrent les plus aptes à faufiler la subjectivité du scripteur ou des autres acteurs discursifs mis en scène.

Pour leurs observations, les auteurs consultés (à l'exception parfois de Reischler-Béguelin) ne prennent pas de séquences textuelles mais des phrases isolées. Notre travail de classe et notre perspective discursive nous ont mis face à des textes intégraux dont l'examen a fait ressortir le double potentiel des marques anaphoriques, soit la continuité-progression de l'information et la construction du référent textuel car, souvent considérées des instruments passifs de référence, les marques anaphoriques participent activement, en termes d'instructions, dans l'élaboration de la représentation discursive. Nos analyses ont confirmé que les relations strictement codées dans le sens lexical sont facilement exploitables au niveau phrastique mais que le processus d'assignation référentielle devient plus complexe dès lors que l'on franchit les frontières de contextes spartiates. Pour appréhender la richesse des rapports anaphoriques, il est parfois indispensable de faire appel à l'environnement textuel dans sa totalité.

Nous sommes conscients que cette démarche constitue une voie d'accès parmi d'autres au sens d'un texte. Elle n'est féconde que lorsque l'on agit en complément de la pratique d'autres aspects langagiers, tels que le niveau texte-image, les genres et les types discursifs, les organisateurs textuels, etc. Pourtant, nous considérons qu'il est tout à fait rentable de procéder à un enseignement délibéré de ces points de langue en vue d'aider au développement d'une vraie compétence de lecture.

Nous espérons que le développement théorique ainsi que les analyses qui se voulaient d'apporter sinon de nouvelles explications du moins des éclaircissements, seront profitables pour l'enseignant en ce sens qu'ils éveilleront de nouvelles démarches didactiques de classe afin d'aider nos apprentis lecteurs alloglottes à devenir des lecteurs autonomes et critiques.

Références bibliographiques

- Apothéloz, D. (1995) : Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle. Paris, Droz.
- Bosque, I. (1990) : Las categorías gramaticales. Madrid, Síntesis.
- Charolles, M. (1994) : « La cohérence textuelle, cohésion et rupture », Travaux de linguistique N° 29. Univ. Nancy 2, Duculot, pp. 125-151.
- Charolles, M. (1991a) : « L'anaphore associative » Verbum XIII, 3. Presses universitaires de Nancy, pp. 119-148.
- Charolles, M., (s.d.) : « Analyse du Discours. Niveau 2 », Service d'Enseignement à Distance. Haute Bretagne, Université de Rennes 2, pp. 26-68.
- Combettes, B. (1992) : « Questions de méthode et de contenu en linguistique du texte », Etudes de Linguistique Appliquée N° 87. Paris, Didier.
- Combettes, B. (1991) : *Le texte informatif, aspects linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Combettes, B. (1988) : Pour une grammaire textuelle : la progression thématique. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Conte, M. E. (1990) : « Anaphore, prédication, empathie » in : Charolles, M., Fischer, S., et Jayez, J. Le Discours : représentations et interprétations. Presses Universitaires de Nancy.
- Corblin, F. (1995) : Les formes de reprise dans le discours, Anaphores et chaînes de référence. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- Cornish, F. (2001) : « L'anaphore pronominale indirect: une question de focus », in : De Mulder, W. et Veters, C. L'Anaphore pronominale et nominale : Études pragma-sémantiques. New York/Amsterdam, Rodopi.
- Dubreil, E. et Daille, B. (2005a) : « Analyse sémantico-discursive des collocations lexicales en corpus spécialisé : la base connaissance-s », Actes des 7èmes Journées Scientifiques LTT, 6-10 septembre 2005, Bruxelles, pp. 1-10.
- Ducrot, O. et Todorov, T. (1972) : Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris, Seuil.
- Ducrot, O. (1972) : « Préface », in : Searle, J.R. Les actes de langage. Paris, Hermann, pp. 7-34.
- Ducrot, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980) : L'énonciation de la subjectivité dans le langage. Paris, Coll. Linguistique, Armand Colin.
- Kleiber, G. (1994) : *Anaphores et pronoms*. Bruxelles, Duculot.
- Klett, e. et Dorronzoro, M.I. (2005) : Nuevo Módulo de Lectura de Francés Nivel 1. Buenos Aires, Facultad de Filosofía y Letras, UBA.
- Reichler-Beguelin, M.-J., et alii (1989) : *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'écrit*. Paris, Delachaux & Niestlé.
- Reichler-Beguelin, M.-J. (1988) : « Anaphores, cataphore et mémoire discursive » in : Pratiques n°57, Nancy-Metz, CRESEF, pp. 15-41.
- Schnedecker, C., Charolles, M., Kleiber, G., David, J. (1994) : « L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques) », Recherches linguistiques n° XIX. Paris, Université de Metz, Klincksieck.
- Sperber, D. and Wilson, D. (1986) : *Relevance: Communication and Cognition*. Harvard University Press, Cambridge Ma.

Biographie

Daniela V. Quadrana est Professeur de Français à la Faculté de Philosophie et des Lettres de l'Université de Buenos Aires. Elle travaille également à l'Université du Museo Social Argentino. Ses travaux portent sur l'évaluation, la linguistique textuelle et la lecture-compréhension en FLE. Adresse électronique : danielaquadrana@gmail.com